

Rapport d'activité 2021

Avenir Assurance Maladie SA



Sous la raison sociale

«Avenir Assurance Maladie SA»
«Avenir Krankenversicherung AG»
«Avenir Assicurazione Malattia SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Avenir Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Avenir Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Urs Schwaller
	M. Jürg E. Tschanz
	M. Charles Relecom

Membres de la Direction générale au 1er mai 2022

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directrice et	Mme Sophie Revaz
Directeurs	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Jérôme Mariéthoz
	M. Cédric Scheiben

Organe de révision externe

Ernst & Young AG
Aeschengraben 9
Case Postale
4002 Bâle

« Rien n'est permanent, sauf le changement. »

Héraclite d'Ephèse. Philosophe grec.

Rien ne demeure un seul instant identique à soi-même : tout passe, tout change, tout meurt à chaque instant. C'est ce qu'exprimait ce philosophe grec par des formules restées célèbres comme : « Tout passe et rien ne demeure. ». Les deux ans de crise sanitaire et le conflit russo-ukrainien viennent, cruellement, nous le rappeler.

En 2021, Avenir Assurance Maladie SA a vécu de nombreux changements qui accompagnent une transformation profonde de l'entreprise engagée il y a sept ans déjà. Notre objectif, c'est de passer progressivement d'un rôle de spectateur à celui d'acteur engagé sur le marché. C'est ainsi que, pour nous, 2021, restera une année de changement marquée par la pandémie. Nous pensons toutefois que nous voyons le bout du tunnel après deux ans de crise sanitaire aiguë. Les tensions internationales marquées par la guerre en Ukraine risquent de nous impacter de manière très importante ces prochains mois.

Nous saluons la gestion pondérée de la crise sanitaire par les autorités politiques suisses qui ont su faire preuve de pragmatisme dans une période complexe. Le système de santé helvétique a tenu malgré des tensions très importantes. Nous en profitons pour louer le travail extraordinaire des soignants qui ont tout entrepris pour accompagner les personnes touchées par ce virus dévastateur, sans oublier de prendre en charge les autres patients.

Perspectives 2022

Les perspectives 2022 restent encore bien floues. Par contre, une chose semble acquise. Comme les coûts de la santé ont très – trop – fortement augmenté en 2021 et 2022, une hausse des primes, qui doivent couvrir les coûts, apparaît comme malheureusement inévitable.

Pour Avenir Assurance Maladie SA, les défis 2022 seront clairement de renforcer la qualité du service et du conseil à nos assurés, d'augmenter notre présence en Suisse alémanique et de lancer de nouveaux produits innovants d'ici à la fin de l'année.

En tant qu'assureurs santé, Groupe Mutuel Holding SA a annoncé la création de Compassana, avec deux autres assureurs santé (Helsana et Swica), avec Medbase (important prestataire de santé appartenant au groupe Migros), et avec les cliniques privées Hirslanden. Cet écosystème de santé, notamment basé sur une plateforme digitale, aura pour objectif d'améliorer le parcours médical des assurés. Les premières applications concrètes de ce projet seront lancées dès cet automne.

Chiffres-clés

		2021	2020
Résultat annuel	CHF	-20 802 789	-15 803 286
Nombre d'assurés AOS		177 831	179 918
Total du bilan	CHF	485 938 414	470 891 229

Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité

Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	744 291 537	741 943 630
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	14 757 754	8 893 415
Total	CHF	759 049 292	750 837 045

Provisions totales pour sinistres non-liquidés	CHF	179 839 913	179 900 116
en % des prestations nettes d'assurance		24,3%	25,5%

Total des fonds propres LAMal	CHF	174 866 881	195 669 670
en % des primes brutes		23,0%	26,1%

Performance des placements		4,3%	2,0%
-----------------------------------	--	------	------

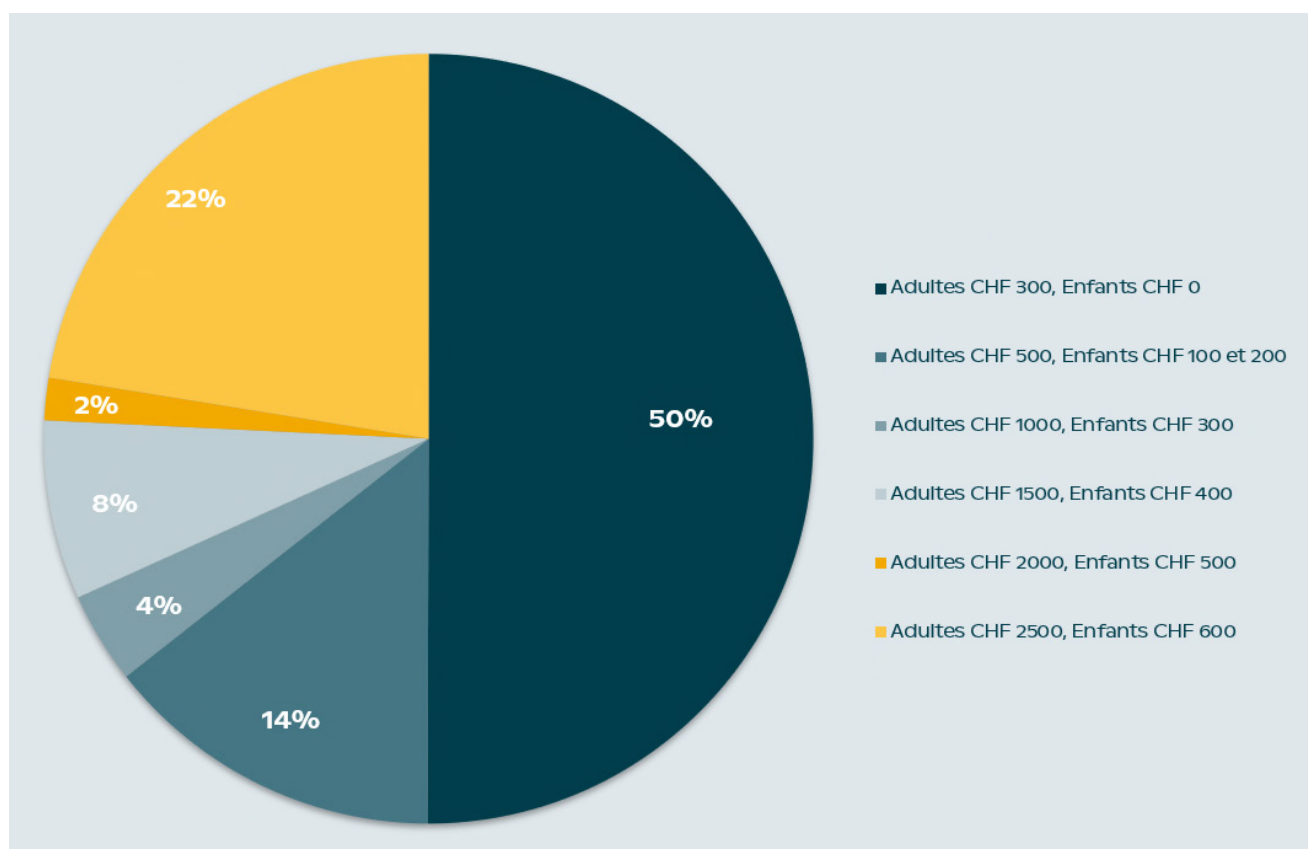
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Avenir Assurance Maladie SA connaît en 2021 une légère baisse de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une réduction d'effectif de 2087 membres (-1,2%), lequel atteint désormais 177 831 assurés contre 179 918 en 2020.

Effectif moyen	2021
Hommes	75 636
Femmes	72 366
Enfants	29 829
Nombre d'assurés total	177 831

Répartition de l'effectif par franchises



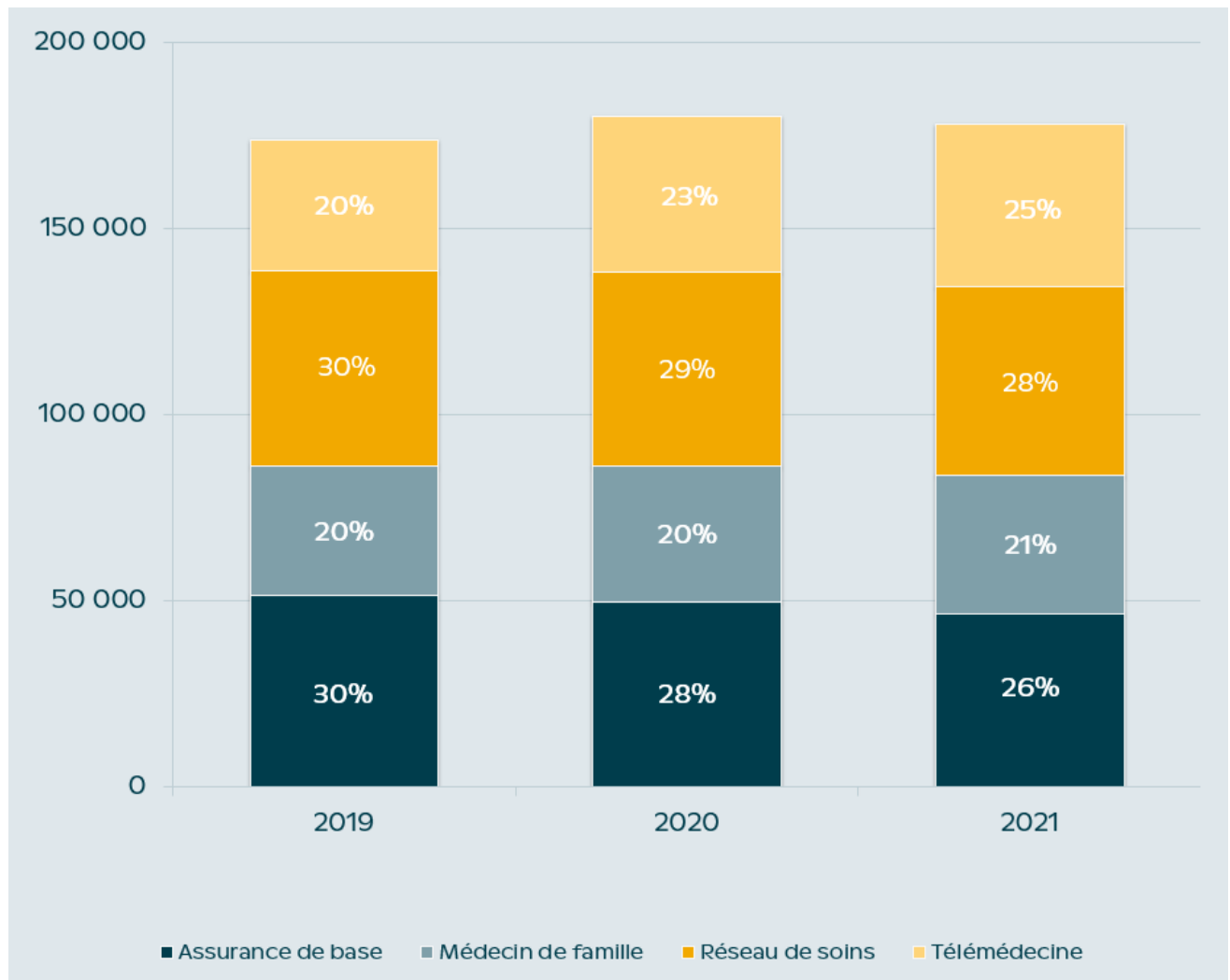
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Avenir Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 131 400 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 37 100 assurés ont opté pour le modèle de médecin de famille, 50 700 assurés pour un modèle de réseau de soin, 43 600 assurés pour un modèle télémédecine. Année après année, on constate un transfert des effectifs de l'assurance de base vers les modèles alternatifs.

Evolution des effectifs AOS de Avenir Assurance Maladie SA

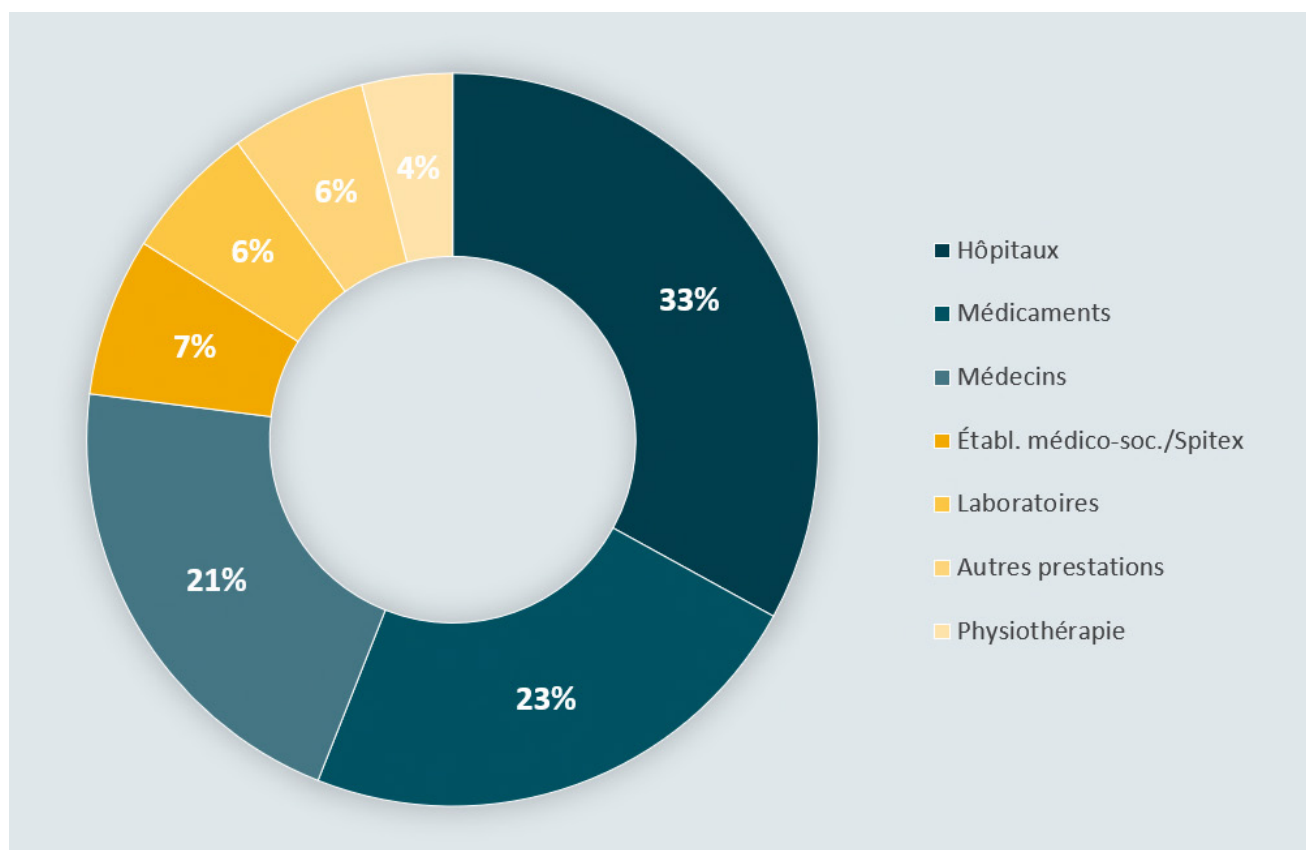


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2021
Hôpitaux	274 450 814
Médicaments	197 264 279
Médecins	174 003 836
Établ. médico-soc./Spitex	63 219 157
Laboratoires	53 609 450
Autres prestations	46 871 494
Physiothérapie	31 609 285
Total des prestations	841 028 315

Les trois secteurs des hôpitaux, des médicaments et des cabinets médicaux représentent 77% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Le Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples activités.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel au service des autres sociétés du groupe.

De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management SA effectue la gestion de fortune collective pour les sociétés de la holding.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés.

Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management SA peuvent également offrir leurs prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Structure du Groupe Mutuel

Aperçu des sociétés filles du Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par le Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir :

- Mutuel Assurance Maladie SA,
- Philos Assurance Maladie SA,
- Avenir Assurance Maladie SA,
- Easy Sana Assurance Maladie SA,
- SUPRA-1846 SA,
- AMB Assurances SA.

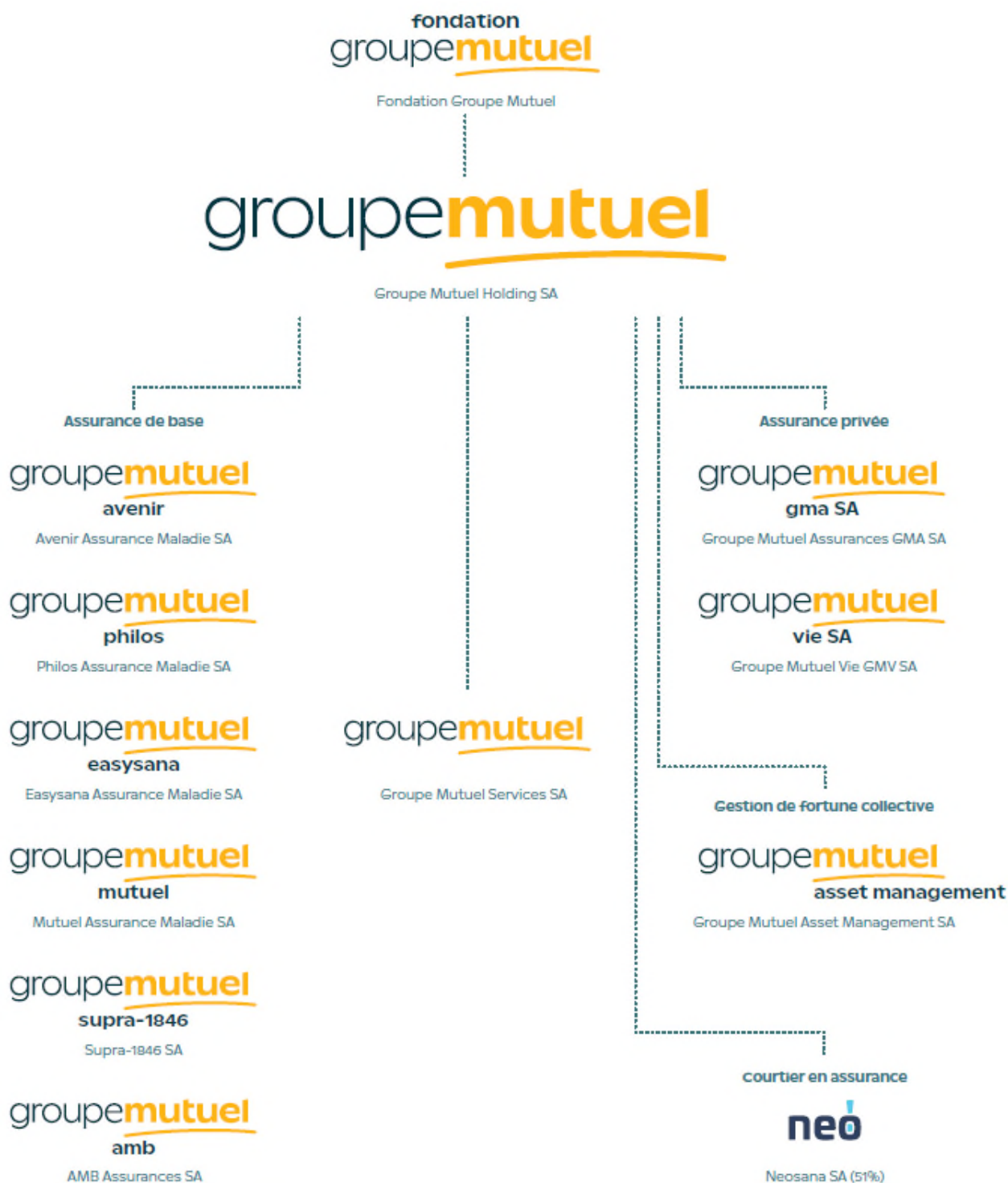
L'assurance privée pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine se nomme Groupe Mutuel Assurances GMA SA. Elle a repris, via une fusion par absorption au 1er janvier 2021, sa société soeur Mutuel Assurances SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance vie.

Neosana SA, dont la Holding détient une participation majoritaire, permet d'offrir des prestations de courtage dans les domaines de l'assurance santé et de l'assurance-vie et contribue ainsi à la distribution des produits des assureurs du Groupe Mutuel Holding SA.

Opsion Sàrl, qui a été reprise le 1er mai 2021 par Groupe Mutuel Holding SA, est active dans le domaine de la prévoyance professionnelle notamment via des mandats de gestion, direction et commercialisation de fondations de prévoyance ainsi que des mandats de conseils.

Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel au service de l'ensemble des sociétés du groupe.

La société Groupe Mutuel Asset Management SA est, elle, dédiée à la gestion de fortune des entreprises du Groupe Mutuel.



Le Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA et ses commissions spécialisées

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées :

- la commission d'audit et des risques,
- la commission projets stratégiques et innovation,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

Commissions spécialisées du conseil d'administration

Commission d'audit et des risques

La commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

Commission projets stratégiques et innovation

La commission projets stratégiques et innovation est présidée par Jürg E. Tschanz. Deux autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation et d'innovation, de diversification et de maturité numérique, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et long terme du Groupe Mutuel.

De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Elle examine aussi la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés et émet des recommandations y relatives au conseil d'administration. Enfin, elle suit l'avancement des projets liés aux initiatives stratégiques.

Commission de nomination et de rémunération

La commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

Les membres du Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2021

¹ Membre de la commission d'audit et des risques

² Membre de la commission projets stratégiques et innovation

³ Membre de la commission de rémunération et de nomination

Karin Perraudin – Présidente²

Master en sciences économiques HEC. Experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

Roland Marcel Eberle – Vice-président³

Administrateur de sociétés. Ingénieur agronome. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

Fabio Naselli Feo – Secrétaire²

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

Marc-André Ballestraz – Membre^{1,3}

Master en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Président de la fiduciaire Fidag SA.

Jürg E. Tschanz – Membre²

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur. Cofondateur et président de planitwiss.

Jean-Blaise Conne – Membre¹

Administrateur de sociétés. Expert-comptable diplômé.

Charles Relecom – Membre

Administrateur de sociétés. Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

Urs Schwaller – Membre^{1,3}

Administrateur de sociétés. Docteur en droit. Avocat.

La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la direction générale. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Les membres de la Direction générale au 1er mai 2022

Thomas Boyer – Directeur général

Master en sciences économiques HEC.

Philippe Buthey – Technologie

Diplôme d'informaticien de gestion ES.

Vincent Claivaz – Santé & Prévoyance Clients Entreprise

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.

Diplôme de gestion hospitalière.

Sophie Revaz – Prestations individuelles

Master en droit. Avocate.

Thomas J. Grichting – Services

Docteur en droit. Avocat.

Pierre-Luc Marilley – Relation clients

Master en sciences économiques.

Paul Rabaglia – Finances

Master en sciences économiques HEC.

Jérôme Mariéthoz – Santé & Prévoyance Clients Privés

Master en sciences économiques HEC.

Cédric Schelben – Distribution

Executive MBA Insurance and Financial Services, HSG.

Code de conduite

Groupe Mutuel Holding SA dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding SA ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le Code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance au sein du Groupe Mutuel.

Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la direction générale de procéder à sa mise en œuvre.

Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates. La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.
- La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable.
- L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Fonction Compliance

La fonction compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction compliance.

Fonction Gestion des risques

La fonction gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

Audit interne

L'audit interne soutient le conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25 000.- pour le/la président(e) et à CHF 24 000.- pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de CHF 250 000.- pour le/la président(e), CHF 120 000.- pour le vice-président et pour le président de la commission d'audit et des risques, CHF 110 000.- pour les présidents des autres commissions spécialisées et CHF 100 000.- pour les autres administrateurs.

En 2021, le Conseil d'administration de Avenir Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 98 757.-, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 22 085.-.

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la commission de nomination et de rémunération, la rémunération de la direction générale. Les principes de rémunération des membres de la direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes :

- Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques.
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise.

Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2021 aux membres de la direction générale s'élève à CHF 3 134 344.-. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de CHF 351 120.-. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de CHF 695 897.- et des cotisations de prévoyance de l'employeur de CHF 85 680.-.

La part de Avenir Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la direction générale est de 12%, soit CHF 375 095.-, dont CHF 83 280.- pour la plus importante.

En 2021, la direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année.

Gestion des capitaux

Rétrospective

Le taux de vaccination des pays développés a permis de rouvrir en 2021, tout du moins partiellement, une grande partie de l'activité économique. Si la demande de consommation a augmenté, cette réouverture a surtout provoqué un choc de l'offre et les goulots d'étranglement dans différents secteurs (transport, semi-conducteurs, agriculture, bois et métaux) ont généré un retour de l'inflation. Les banques centrales jugent cette situation temporaire et restent accommodantes en maintenant les taux d'intérêt à un bas niveau. Le surplus de liquidités s'est retrouvé dans le marché des actions, poussant les indices toujours plus haut. Cette expansion considérable des avoirs financiers est à la fois une source de richesse, mais également la conséquence d'inefficiences économiques, environnementales et sociales. Un équilibre entre l'investissement et l'épargne sera nécessaire afin de créer une croissance durable forte.

Perspectives

Le marché obligataire et celui des actions resteront indécis jusqu'à un meilleur éclairage de l'évolution de l'inflation et des salaires, éclairage qui sera donné durant le premier trimestre de 2022. L'agilité des banques centrales face à un possible emballement sera un élément déterminant face à ce potentiel nouveau paradigme. La croissance devrait rester positive, avec une vitesse de croisière toutefois inférieure. Les valorisations des entreprises restent élevées, une baisse de la marge bénéficiaire devrait tempérer les attentes de croissance. Suite à la pandémie, la dette globale est très élevée, surtout parmi les entreprises à faible solvabilité. Les énormes plans de relance destinés à l'amélioration des infrastructures, à la transition énergétique et aux développements des énergies renouvelables devraient toutefois tempérer une baisse d'activité économique. La réouverture des chaînes de distribution est toutefois un élément essentiel à un retour à la normale.

Crise Ukrainienne

Si la correction des marchés du début de l'année a été consécutive aux annonces des banques centrales concernant leur volonté de réduire leurs bilans et d'augmenter régulièrement leurs taux d'intérêt pour faire face à l'inflation, la crise ukrainienne a accentué la baisse des marchés par la suite. La situation en Europe devient très complexe, la dépendance énergétique de celle-ci avec la Russie n'étant qu'un élément du problème.

L'exposition en actions et obligations russes de Avenir Assurance Maladie SA est en-dessous du poids de la Russie dans les indices de référence et n'est pas matérielle. La société a amorti l'entier de ses positions au 28 février en attendant une réouverture des cotations des titres concernés. Le taux de couverture de Avenir Assurance Maladie SA permet d'absorber les moins-values provoquées par la crise en cours.

Revue des états financiers

Produits d'assurance

Avenir Assurance Maladie SA a terminé l'année 2021 sur un chiffre d'affaires net de 749,5 millions de francs, soit une hausse de 1,1% par rapport à l'année 2020.

Charges d'assurance

La croissance des coûts au niveau suisse en 2021 a été plus forte qu'attendue et très importante. A fin février 2022, le coût net par assuré des traitements prodigués en 2021 affiche une croissance de 7,3% par rapport à 2020. Ce chiffre va certainement se réduire encore un peu, mais devrait rester proche des 7%. Cette forte croissance s'explique certainement par un rattrapage important des coûts freinés par les confinements en 2020 et 2021. Le marché attendait une augmentation des coûts entre 3,5% et 4,0%. La réalité est bien plus élevée.

Cette forte évolution des coûts entre 2020 et 2021 impacte bien évidemment les résultats des assureurs en 2021, mais les impactera encore davantage en 2022 puisque que, par effet de ricochet, les coûts 2022 seront vraisemblablement supérieurs aux estimations faites lors de l'établissement des primes 2022. Il en va, évidemment, de même pour Avenir Assurance Maladie SA.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 741,1 millions de francs, en hausse, de 5,2%, par rapport à l'année précédente. A ce montant est déduit CHF 60 000.- de dissolution de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de 38,6 millions de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (13 millions de francs en 2020); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 287,10 (CHF 96,10 en 2020).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 43,7 millions de francs pour l'exercice 2021, en hausse par rapport à l'année comparative. En effet, dans le cadre de la stratégie d'entreprise, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour. Afin d'accompagner cette stratégie, Avenir Assurance Maladie SA a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité et le conseil personnalisé. Les collaborateurs travaillent également chaque jour à simplifier la vie des assurés avec, par exemple, l'introduction d'un nouveau décompte de prestations plus facile à comprendre. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 219,90 en 2020 à CHF 234,40 pour l'année 2021.

Résultat des placements

En 2021, les placements ont connu une année faste avec un résultat net de près de 10,7 millions de francs, ce qui permet de renforcer la solidité financière de Avenir Assurance Maladie SA. L'excellent rendement offre aussi l'opportunité de consolider les provisions pour risques liés aux placements de capitaux à hauteur de 6,3 millions de francs.

De plus, la bonne assise financière de l'entreprise permet de provisionner 19,2 millions de francs de réserves excessives qui seront remboursées aux assurés à travers une réduction de prime en 2022.

Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2021 une perte de 20,8 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

RAPPORT FINANCIER

17	Compte de résultat
18	Bilan
19	Tableau des flux de trésorerie
20	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2021:
21	Principes comptables et méthodes d'évaluation
23	Compte de résultat par domaine d'activité
24	Explications relatives au compte de résultat
26	Explications relatives au bilan
28	Autres indications
29	Proposition d'utilisation du résultat
30	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2021	2020
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	749 458 691	741 634 767
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	- 741 133 334	- 704 305 596
Variation des provisions techniques	8	55 203	- 20 928 833
Compensation des risques entre assureurs		38 619 477	12 996 762
Autres charges d'assurance		- 9 067 475	- 4 409 279
Total des charges de l'assurance		- 711 526 128	- 716 646 946
Frais de gestion et d'administration	3	- 43 666 138	- 40 551 853
Résultat technique de l'assurance		- 5 733 575	- 15 564 032
Autres charges financières		- 311 078	- 239 558
Produits sur les placements en capitaux	4	17 407 419	13 324 737
Charges sur les placements en capitaux	4	- 6 701 602	- 8 658 432
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 6 286 000	- 4 666 000
Autres charges d'exploitation	9	- 19 177 953	-
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		- 15 069 215	- 239 253
Résultat de l'exercice		- 20 802 789	- 15 803 286

Bilan

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	5	274 996 806	248 932 209
Comptes de régularisation	6	29 389 105	27 156 261
Créances	7	87 647 675	82 049 047
Liquidités		93 904 828	112 753 712
Total des actifs		485 938 414	470 891 229

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Passifs			
en CHF			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		146 693 110	162 330 964
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		48 826 560	48 991 992
Résultat de l'exercice		- 20 802 789	- 15 803 286
Fonds propres		174 866 881	195 669 670
Provisions techniques pour propre compte	8	179 839 913	179 900 116
Autres provisions techniques	8	640 000	635 000
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	9	19 177 953	-
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	27 654 000	21 368 000
Comptes de régularisation	11	6 510 619	5 173 941
Dettes	12	77 249 048	68 144 502
Fonds étrangers		311 071 533	275 221 559
Total des passifs		485 938 414	470 891 229

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2021	2020
Résultat	- 20 802 789	- 15 803 286
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 7 373 509	- 988 536
Amortissements / revalorisations sur les créances	948 000	684 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 60 203	1 798 348
Modification des autres provisions techniques	5 000	25 000
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	19 177 953	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	6 286 000	4 666 000
Augmentation / diminution des créances	- 6 546 628	5 501 452
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 2 232 844	19 181 055
Augmentation / diminution des dettes	9 104 546	5 745 288
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	1 336 678	- 108 703
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	- 157 796	20 700 618
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 18 691 089	- 19 782 618
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	- 18 691 089	- 19 782 618
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	- 18 848 885	918 000
Liquidités état initial 01.01.	112 753 712	111 835 712
Liquidités état final 31.12.	93 904 828	112 753 712
Variation des liquidités	- 18 848 885	918 000

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Fonds spécial	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2020	100 000	50 000	19 287	162 311 677	48 991 992	- 15 803 286	195 669 670
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-	- 15 637 854	- 165 432	15 803 286	-
Fonds propres au 01.01.2021	100 000	50 000	19 287	146 673 823	48 826 560	-	195 669 670
Résultat annuel						- 20 802 789	- 20 802 789
Fonds propres au 31.12.2021	100 000	50 000	19 287	146 673 823	48 826 560	- 20 802 789	174 866 881

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2021

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Si aucune valeur actuelle n'est connue ou ne peut être déterminée, les placements sont exceptionnellement comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation. En 2021, les expertises ont été réalisées par un expert externe et ont été retenues comme valeurs au bilan.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour la réduction volontaire des réserves

Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au bouclement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de bouclement.

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
Produits									
Primes brutes	744 291 537	741 943 630	0.3%	14 757 754	8 893 415	65.9%	759 049 292	750 837 045	1.1%
Part aux excédents	-	-	0.0%	- 1 994 946	- 166 527	n/a	- 1 994 946	- 166 527	n/a
Diminution des cotisations (*)	- 11 293 459	- 11 225 869	0.6%	- 130 876	67 215	n/a	- 11 424 335	- 11 158 654	2.4%
Contributions à la réduction des primes	160 145 845	156 458 530	2.4%	-	-	0.0%	160 145 845	156 458 530	2.4%
Contributions liées à la santé	- 882 103	- 863 606	2.1%	-	-	0.0%	- 882 103	- 863 606	2.1%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 160 145 845	- 156 458 530	2.4%	-	-	0.0%	- 160 145 845	- 156 458 530	2.4%
Autres produits d'exploitation	4 710 783	2 986 510	57.7%	-	-	0.0%	4 710 783	2 986 510	57.7%
Primes acquises pour propre compte	736 826 759	732 840 665	0.5%	12 631 932	8 794 103	43.6%	749 458 691	741 634 767	1.1%
Charges									
Prestations	- 841 028 315	- 802 665 660	4.8%	- 9 392 369	- 7 493 341	25.3%	- 850 420 683	- 810 159 001	5.0%
Variation des provisions techniques pour propre compte	450 861	- 20 603 878	n/a	- 390 657	- 299 954	30.2%	60 203	- 20 903 833	n/a
Participations	109 287 349	105 853 405	3.2%	-	-	0.0%	109 287 349	105 853 405	3.2%
Autres charges d'assurance	- 8 966 006	- 4 293 880	108.8%	- 101 469	- 115 400	-12.1%	- 9 067 475	- 4 409 279	105.6%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	- 5 000	- 25 000	-80.0%	- 5 000	- 25 000	-80.0%
Compensation des risques	38 619 477	12 996 762	197.1%	-	-	0.0%	38 619 477	12 996 762	197.1%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	- 701 636 633	- 708 713 251	-1.0%	- 9 889 495	- 7 933 695	24.7%	- 711 526 128	- 716 646 946	-0.7%
Frais de gestion et d'administration	- 41 675 772	- 39 556 250	5.4%	- 1 990 366	- 995 603	99.9%	- 43 666 138	- 40 551 853	7.7%
Total charges d'exploitation	- 743 312 406	- 748 269 501	-0.7%	- 11 879 860	- 8 929 298	33.0%	- 755 192 266	- 757 198 800	-0.3%
Résultat technique de l'assurance	- 6 485 647	- 15 428 837	-58.0%	752 072	- 135 196	n/a	- 5 733 575	- 15 564 032	-63.2%
Autres charges financières	- 269 639	- 208 887	29.1%	- 41 440	- 30 671	35.1%	- 311 078	- 239 558	29.9%
Produits sur les placements en capitaux	15 088 517	11 618 748	29.9%	2 318 902	1 705 988	35.9%	17 407 419	13 324 737	30.6%
Charges sur les placements en capitaux	- 5 808 859	- 7 549 878	-23.1%	- 892 743	- 1 108 553	-19.5%	- 6 701 602	- 8 658 432	-22.6%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 5 449 000	- 4 069 000	33.9%	- 837 000	- 597 000	40.2%	- 6 286 000	- 4 666 000	34.7%
Autres charges d'exploitation	- 19 177 953	-	n/a	-	-	0.0%	- 19 177 953	-	n/a
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	- 15 616 933	- 209 017	n/a	547 719	- 30 236	n/a	- 15 069 215	- 239 253	n/a
Résultat de l'exercice	- 22 102 580	- 15 637 854	41.3%	1 299 791	- 165 432	n/a	- 20 802 789	- 15 803 286	31.6%

(*) Les décomptes finaux pour les U LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF

	2021	2020	Variation
Primes brutes	759 049 292	750 837 045	8 212 247
Part aux excédents	- 1 994 946	- 166 527	- 1 828 418
Primes rétroactives	- 2 731 065	- 1 353 394	- 1 377 670
Amortissement sur cotisations	- 7 745 270	- 9 121 260	1 375 989
Variation de la provision "Ducroire"	- 948 000	- 684 000	- 264 000
Contributions à la réduction des primes	160 145 845	156 458 530	3 687 315
Contributions liées à la santé	- 882 103	- 863 606	- 18 496
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 160 145 845	- 156 458 530	- 3 687 315
Autres produits d'exploitation	4 710 783	2 986 510	1 724 273
Total	749 458 691	741 634 767	7 823 924

2 Charges de sinistres et prestations en CHF

	2021	2020	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 841 028 315	- 802 665 660	- 38 362 655
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	109 287 349	105 853 405	3 433 944
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 731 740 965	- 696 812 255	- 34 928 711
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 9 392 369	- 7 493 341	- 1 899 028
Total	- 741 133 334	- 704 305 596	- 36 827 738

3 Frais de gestion et d'administration en CHF

	2021	2020	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 50 015 146	- 46 329 773	- 3 685 373
Frais de contentieux facturés	9 014 843	8 561 552	453 291
Autres frais administratifs	- 2 665 835	- 2 783 632	117 797
Total	- 43 666 138	- 40 551 853	- 3 114 284

Frais de gestion et d'administration par nature	2021	2020	Variation
Publicité et marketing	- 1 910 485	- 2 886 234	975 749
Commissions	- 547 719	- 686 455	138 735
Frais d'exploitation divers	- 41 207 934	- 36 979 165	- 4 228 769
Total	- 43 666 138	- 40 551 853	- 3 114 284

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et, depuis le 1^{er} juillet 2021, à Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Avenir Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF

	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	3 926 368	- 247 266	3 679 103
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 561 853	- 2 575 312	- 1 013 459
Actions	8 239 984	- 1 295 776	6 944 207
Autres placements	3 679 214	- 2 583 249	1 095 965
Total	17 407 419	- 6 701 602	10 705 817

Résultats par catégorie

en CHF

Terrains et constructions	2021	2020	Variation
Produits	1 352 129	1 357 457	- 5 328
Charges	- 247 266	- 150 519	- 96 746
Réévaluations	2 574 239	229 900	2 344 339
Résultat	3 679 103	1 436 838	2 242 265

Obligations et autres titres à revenu fixe	2021	2020	Variation
Intérêts	1 106 405	1 272 551	- 166 146
Bénéfices réalisés	141 867	52 566	89 301
Pertes réalisées	- 216 027	- 318 831	102 803
Bénéfices non réalisés	313 581	932 737	- 619 156
Pertes non réalisées	- 2 336 649	- 1 549 227	- 787 422
Charges sur capitaux	- 22 635	- 16 447	- 6 189
Résultat	- 1 013 459	373 350	- 1 386 809

Actions	2021	2020	Variation
Dividendes	1 190 027	1 085 728	104 299
Bénéfices réalisés	727 562	147 069	580 493
Pertes réalisées	- 77 763	- 724 206	646 443
Bénéfices non réalisés	6 322 395	2 791 794	3 530 601
Pertes non réalisées	- 1 152 035	- 2 901 787	1 749 752
Charges sur capitaux	- 65 978	- 52 828	- 13 150
Résultat	6 944 207	345 770	6 598 438

Autres placements	2021	2020	Variation
Produits	496 525	359 343	137 181
Bénéfices réalisés	1 055 459	391 199	664 260
Pertes réalisées	- 671 932	- 974 946	303 014
Bénéfices non réalisés	2 127 230	4 704 393	- 2 577 163
Pertes non réalisées	- 1 434 418	- 1 792 125	357 708
Charges sur capitaux	- 476 899	- 177 516	- 299 383
Résultat	1 095 965	2 510 348	- 1 414 383

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux

en CHF	Valeur de marché au 31.12.2021	Valeur de marché au 31.12.2020	Variation
Terrains et constructions	25 263 000	22 612 900	2 650 100
Obligations et autres titres à revenu fixe	128 545 595	118 140 575	10 405 020
Actions	45 331 877	40 285 526	5 046 350
Instruments financiers dérivés sur actions	-	257 147	- 257 147
Instruments financiers dérivés - engagements	- 880 418	-	- 880 418
Actions	44 451 459	40 542 674	3 908 785
Liquidités affectées aux placements de capitaux	23 276 274	21 899 840	1 376 433
Liquidités pour couverture de contrats futures	868 807	-	868 807
Liquidités	24 145 081	21 899 840	2 245 240
Placements collectifs	52 291 672	45 435 775	6 855 897
Instruments financiers dérivés	-	445	- 445
Prêts	300 000	300 000	-
Autres placements	52 591 672	45 736 220	6 855 452
Total	274 996 806	248 932 209	26 064 597

Instruments financiers dérivés sur actions: le montant ouvert au 31.12.2020 concerne des options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 82 contrats SMI, 12 contrats S&P 500, 69 contrats Euro Stoxx 50 et 13 contrats FTSE 100.

Liquidités pour couverture de contrats futures : il s'agit d'un compte de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 4 contrats S&P 500 mini (échéance 18 mars 2022). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2021		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	-	-
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2020		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	445	-	445
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
Total		445	-	445

6 Comptes de régularisation actif

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Intérêts courus	449 218	538 389	- 89 171
Compensation des risques à recevoir	24 530 119	19 658 783	4 871 336
Primes à facturer	2 258 578	5 999 746	- 3 741 168
Commissions payées d'avance	429 829	339 051	90 778
Autres actifs transitoires	1 721 362	620 293	1 101 069
Total	29 389 105	27 156 261	2 232 844

7 Créances

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	85 312 390	80 856 375	4 456 015
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 14 845 000	- 13 897 000	- 948 000
Subsides à recevoir	10 786 333	10 813 402	- 27 068
Impôts anticipés	180 269	220 257	- 39 988
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	163 437	114 941	48 496
Autres créances	965 236	1 378 812	- 413 577
Créances coûts de tests COVID-19	5 085 010	2 562 260	2 522 750
Total	87 647 675	82 049 047	5 598 628

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2021 se montent à CHF 19 868 843 (2020 : CHF 3 106 635).

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	179 246 152	450 861	178 795 291
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	653 964	- 390 657	1 044 621
Total	179 900 116	60 203	179 839 913

Autres provisions techniques	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	635 000	- 5 000	640 000
Total	635 000	- 5 000	640 000

Variation des provisions techniques 55 203

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	158 700 759	-	- 20 545 393	179 246 152
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	354 010	-	- 299 954	653 964
Provision pour remboursement de primes	19 047 000	19 105 485	- 58 485	-
Total	178 101 768	19 105 485	- 20 903 833	179 900 116

Autres provisions techniques	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	610 000	-	- 25 000	635 000
Total	610 000	-	- 25 000	635 000

Variation des provisions techniques - 20 928 833

9 Provisions pour la réduction volontaire des réserves

en CHF	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	-	- 19 177 953	19 177 953
Total	-	- 19 177 953	19 177 953

L'OFSP a approuvé en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2022 à CHF 10 pour un adulte, CHF 8 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 5 pour un enfant (jusqu'à 18 ans).

10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Taux de provisionnement déterminé	10.06%	8.58%	
Placements de capitaux	274 996 806	248 932 209	26 064 597
Provision nécessaire	27 654 000	21 368 000	6 286 000
Provision au bilan	27 654 000	21 368 000	6 286 000

11 Comptes de régularisation passif

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Compensation des risques à payer	575 000	400 000	175 000
Commissions à payer	53 510	81 149	- 27 639
Autres passifs transitoires	5 882 109	4 692 793	1 189 317
Total	6 510 619	5 173 941	1 336 678

12 Dettes

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	638 818	490 060	148 757
Primes encaissées d'avance	31 850 030	32 596 856	- 746 826
Comptes de passage ⁽¹⁾	24 362 405	26 402 630	- 2 040 225
Participations aux excédents	2 317 148	372 809	1 944 339
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	16 422 506	7 960 264	8 462 242
Subsides	487 003	321 883	165 120
Autres dettes	1 171 139	-	1 171 139
Total	77 249 048	68 144 502	9 104 546

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

Autres indications

Événements survenus après la date du bilan

Le net recul des marchés financiers lié à la situation géo-politique en Europe de l'Est ne remet pas en cause la solvabilité ni la situation financière de la société. Cet événement n'impacte pas la valeur des actifs et passifs au 31.12.2021.

Excepté le point mentionné ci-dessus, aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 25 avril 2022.

Engagements conditionnels

Avenir Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives qu'Avenir Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA:	Convention de gestion relative aux placements de capitaux, en vigueur dès le 1 ^{er} juillet 2021
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2021	2020
Résultat de l'exercice	- 20 802 789	- 15 803 286
Résultat disponible	- 20 802 789	- 15 803 286
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	22 102 580	15 637 854
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 1 299 791	165 432
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Avenir Assurance Maladie SA, Martigny

Bâle, le 25 avril 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Avenir Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 17 à 29) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Marco Schmid
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé



Rapport d'activité 2021

Avenir Assurance Maladie SA

groupemutuel

Avenir Assurance Maladie SA Rue des Cèdres 5 Case postale CH-1919 Margtigny 0848.803.111 / groupemutuel.ch

Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA: Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie